

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secrétariat général

**Arrêté du 16 février 2009 portant inscription au tableau d'avancement  
au grade d'agent technique principal de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : DEVK0904896A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2001-585 du 5 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des agents techniques de l'environnement ;

Vu les avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des agents techniques de l'environnement en date du 7 janvier 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement au grade d'agent technique principal de 1<sup>re</sup> classe au titre de l'année 2008 est établi comme suit :

ORDRE de classement	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
1	Archimbaud	Philippe	PN Mercantour
2	Bocquin	Albert	ONCFS
3	Laine	Joël	ONEMA
4	Baradeau	Yves	ONEMA
5	Chipaux	Gilles	ONCFS
6	Moreau	Michel	PN Pyrénées-Occidentales
7	Bellon	Hubert	PN Ecrins
8	Casset	Gérard	ONEMA
9	Homs	Robert	ONCFS
10	Bruc	Yves	PN Cévennes
11	Durand	Jacques	ONCFS

ORDRE de classement	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
12	Richardot	Jean-Marc	ONEMA
13	Treunet	Jean-Michel	ONCFS
14	Vignane	Yves	ONEMA
15	Audoyer	Charles	ONEMA
16	Lart	Arnaud	ONCFS
17	Blanc	Jean-Marie	ONEMA
18	Drouet	Jean-Marie	ONCFS
19	Brancourt	Jean-Pierre	ONEMA
20	Colet	Daniel	ONCFS
21	Dufosse	Didier	ONCFS
22	Mokujelia	Jean-Luc	ONCFS
23	Lamarre	Christian	ONCFS
24	Puaud	Georges	ONCFS
25	Doignon	Jannick	ONCFS
26	Boichut	Henri	ONCFS
27	Berot	Georges	ONCFS
28	Novion	Jacques	ONCFS
29	Doutres	Jacques	ONCFS
30	Giraudon	Edouard	ONCFS
31	Guerin	Jean-Pierre	ONCFS

## Article 2

La direction des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 16 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur des ressources humaines :  
*Le sous-directeur des personnels administratifs,  
techniques, d'exploitation  
et des transports terrestres,*  
E. SAFFROY